

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

| | |
|-------------------------------------|--|
| Identificateur de la matière | Gumout Professional 2-Step Fuel System Cleaner |
| Synonyme(s) | 800002265 |
| # CAS | Mélange |
| Usage du produit | Nettoyant du système d'ailmentation en carburant |
| Fabricant | ITW Permatex Canada 35 Brownridge Road, Unit 1 Halton Hills, ON L7G 0C6 CA Téléphone: 1-905-693-8900 No de téléphone d'urgence: 1-877-504-9352 |

2. Identification des risques

| | |
|--|---|
| Description générale des risques | ATTENTION LIQUIDE ET VAPEUR COMBUSTIBLES. IRRITANT POUR LES YEUX ET POUR LA PEAU. |
| Effets potentiels sur la santé à court terme | |
| Voies d'exposition | Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion. |
| Yeux | Peut causer une irritation. |
| Peau | Peut causer une irritation. Peut être absorbé par la peau. |
| ACGIH - Threshold Limit Values - Skin Notations | |
| Naphtalène | 91-20-3 Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée |
| Inhalation | Peut causer l'irritation des voies respiratoires. |
| Ingestion | Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. |
| Organes cibles | Yeux. Reins. Système respiratoire. Peau. |
| Effets chroniques | L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites. |
| Signes et symptômes | Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. |
| Effets potentiels sur l'environnement | Voir la Section 12. |

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

| Ingrediént(s) | # CAS | Pourcentage |
|---|------------|-------------|
| Naphtalène | 91-20-3 | 0.1 - 1 |
| Solvant stoddard | 8052-41-3 | 30 - 60 |
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités | 64742-47-8 | 30 - 60 |

4. Premiers soins

| Mesures de premiers soins | |
|----------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste. |
| Contact avec la peau | Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste. |
| Inhalation | En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. |
| Ingestion | Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin. |

Conseils généraux

Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables

Combustible d'après les critères du SIMDUT.

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Dioxyde de carbone. Mousse d'alcool. Poudre chimique.

Méthodes d'extinction inappropriées Pas disponible

Protection pour les pompiers

Risques spécifiques provenant des produits chimiques Pas disponible

Équipement de protection pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs Pas disponible

Sensibilité aux décharges électrostatiques Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

Méthodes de contention

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque.

Méthodes de nettoyage

Retirer les sources d'ignition. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation

Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Eviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit.
Se laver soigneusement après la manipulation.

Stockage

Tenir hors de la portée des enfants.
Ne pas entreposer à températures dépassant 120°F (49°C).
Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.
Tenir à distance de toute source de chaleur et de toute flamme.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

| Ingrédient(s) | Limites d'exposition |
|--|--|
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités | ACGIH-TLV Indéterminé |
| Naphtalène | ACGIH-TLV MPT: 10 ppm LECT: 15 ppm |
| Solvant stoddard | ACGIH-TLV MPT: 100 ppm |
| Mesures d'ingénierie | Ventilation générale adéquate. |
| Protection individuelle | |
| Protection pour les yeux et le visage | Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales. |
| Protection des mains | Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu. |
| Protection de la peau et du corps | Conformément aux directives de votre employeur. |
| Protection respiratoire | Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. |
| Considérations sur l'hygiène générale | A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. |

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---|-------------------------|
| Aspect | Transparent |
| Couleur | Ambrée |
| Forme | Liquide. |
| Odeur | Hydrocarbure aromatique |
| Seuil de l'odeur | Pas disponible |
| État physique | Liquide |
| pH | Pas disponible |
| Point de congélation | Pas disponible |
| Point d'ébullition | Pas disponible |
| Point d'écoulement: | Pas disponible |
| Vitesse d'évaporation | Pas disponible |
| Point d'éclair | 42 °C (107.60 °F) |
| Température d'auto-inflammation | Pas disponible |
| Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume | 0.7 |
| Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume | 6 |
| Pression de vapeur | Pas disponible |
| Densité gazeuse | Pas disponible |
| Densité | 0.81 |
| Coefficient de répartition eau/huile | Pas disponible |
| Solubilité (H₂O) | Insoluble |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|---|--|
| Réactivité | Aucun à notre connaissance |
| Possibilité de réactions dangereuses | Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. |

| | |
|--|---|
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions recommandées de stockage. |
| Conditions à éviter | La chaleur, flammes nues, décharge statique, étincelles et d'autres sources d'allumage. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. |
| Matières incompatibles | Acides. Oxydants. |
| Produits de décomposition dangereux | Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. |

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

| Ingrédient(s) | CL50 |
|---|------------------|
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités | 5.2 mg/l/4h rat |
| Naphtalène | Pas disponible |
| Solvant stoddard | > 5500 mg/m3 rat |

Analyse des ingrédients - Orale DL50

| Ingrédient(s) | DL50 |
|---|--|
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités | 5000 mg/kg rat |
| Naphtalène | 490 mg/kg rat; 533 mg/kg souris; 1200 mg/j. cobaye |
| Solvant stoddard | 5000 mg/kg rat |

Effets d'une exposition aiguë

| | |
|-------------|--|
| Yeux | Peut causer une irritation. |
| Peau | Peut causer une irritation. Peut être absorbé par la peau. |

ACGIH - Threshold Limit Values - Skin Notations

| | | |
|--------------------------|---------|--|
| Naphtalène | 91-20-3 | Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée |
| Inhalation | | Peut causer l'irritation des voies respiratoires. |
| Ingestion | | Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. |
| Sensibilisation | | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Effets chroniques | | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Cancérogénicité | | Contient un cancérogène potentiel. |

ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens

| | | |
|--|---------|---|
| Naphtalène | 91-20-3 | A4 - Non classifié comme carcinogène humain |
| IARC - Groupe 2B (Probablement cancérogène aux humains) | | |
| Naphtalène | 91-20-3 | Monograph 82 [2002] |
| Mutagénicité | | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Effets sur la reproduction | | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Tératogénicité | | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Nom des produits toxicologiquement synergiques | | Pas disponible |

12. Données écologiques

| | |
|--------------------|--|
| Écotoxicité | Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels. |
|--------------------|--|

Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data

Naphtalène 91-20-3 72 Hr EC50 Skeletonema costatum: 0.4 mg/L

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

| | | |
|---|------------|--|
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités | 64742-47-8 | 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 45 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 2.2 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 2.4 mg/L [static] |
| Naphtalène | 91-20-3 | 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 5.74-6.44 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 1.6 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 0.91-2.82 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 1.99 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 31.0265 mg/L [static] |

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8 96 Hr LC50 Den-dronereides heteropoda: 4720 mg/L

Naphtalène 91-20-3 48 Hr LC50 Daphnia magna: 2.16 mg/L; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 1.96 mg/L [Flow through]; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 1.09 - 3.4 mg/L [Static]

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Persistante et dégradabilité | Pas disponible |
|-------------------------------------|----------------|

| | |
|---|----------------|
| Bioaccumulation /accumulation | Pas disponible |
| Mobilité dans l'environnement | Pas disponible |
| Effets sur l'environnement | Pas disponible |
| Toxicité aquatique | Pas disponible |
| Coefficient de partage | Pas disponible |
| Information sur l'évolution des produits chimiques | Pas disponible |
| Autres effets adverses | Pas disponible |

13. Élimination des résidus

Instructions relatives à l'élimination Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer des résidus

Déchets des résidus / produits non utilisés Pas disponible

Emballages contaminés Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. (Solvant Stoddard)

Classe de danger 3

Numéro UN UN1268

Groupe d'emballage III



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - CEPA - High Priority Chemicals as Identified by DSL Categorization

Naphtalène 91-20-3 Batch 1, published February 3, 2007

Canada - CEPA - Schedule I - List of Toxic Substances

Naphtalène 91-20-3 Présent

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

| | | |
|------------------|-----------|-----|
| Naphtalène | 91-20-3 | 1 % |
| Solvant stoddard | 8052-41-3 | 1 % |

Classement SIMDUT Catégorie B-Division 3:Liquide combustible, Catégorie D-Division 2A, 2B

Situation SIMDUT Contrôlé

L'étiquetage SIMDUT



État des stocks

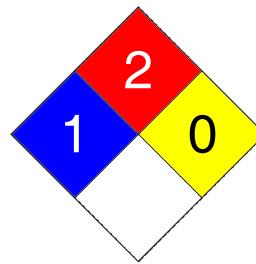
| Pays ou région | Nom du stock | En stock (Oui/Non)* |
|-----------------------|---------------------------------------|----------------------------|
| Canada | Liste intérieure des substances (LIS) | Oui |
| Canada | Liste extérieure des substances (LES) | Non |

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

| LÉGENDE HMIS/NFPA | |
|----------------------|---|
| Extrême | 4 |
| Grave | 3 |
| Modéré | 2 |
| Faible | 1 |
| Minimal | 0 |

| | | |
|-------------------------|---|---|
| Santé | * | 1 |
| Inflammabilité | | 2 |
| Danger physique | | 0 |
| Protection individuelle | | X |



Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

05-Jan-2012

Date en vigueur

01-Nov-2011

Date d'expiration

01-Nov-2014

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010